

LA CAMBRE GUIDE DU MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

À quoi sert ce guide?

Ce guide a pour vocation d'aider les étudiant.e.s souhaitant réaliser un mémoire de fin d'études, de même que les enseignant.e.s souhaitant encadrer ce type de travail à La Cambre. Toutes les informations pratiques nécessaires à la réalisation ou à la direction d'un mémoire y sont rassemblées dans une forme brève, et classées suivant le déroulement du processus au sein de l'école.

Il ne s'agit donc pas d'un ouvrage de méthodologie de la recherche se substituant à la matière des enseignements proposés dans le cursus du Master à La Cambre. À ce sujet, on se permettra de renvoyer au syllabus du cours général « Méthodologie du mémoire » (prof. Éric Van Essche) et au séminaire « Méthodologie de la recherche » (prof. Giampierri Pitisci) (voir *infra*).

Dans la mesure où les informations présentées dans ce guide servent de socle élémentaire commun aux différentes options artistiques du cursus, on veillera toujours à compléter ce guide, le cas échéant, avec les attentes et règles particulières à ces ateliers¹.

Qu'est-ce que la recherche en art?

Il est bon de rappeler que la question de la recherche est centrale dans tout le processus artistique, si bien qu'elle intervient tout au long du cursus d'un.e étudiant.e à La Cambre. Ceci étant, le mémoire de fin d'études offre la possibilité de travailler à la croisée d'autres disciplines parmi les sciences humaines ou les sciences appliquées. La recherche liée au mémoire se construit alors par des échanges nourris avec des champs de connaissances associés à l'art —dont l'identification dépend du sujet choisi. Liant la maîtrise du langage artistique et les logiques de ces disciplines associées, cette recherche doit ainsi permettre de mener un projet de création tout en développant une démarche réflexive sur la pratique artistique elle-même.

¹ On notera que la Conservation restauration des œuvres d'art (CROA) se distingue nettement des autres ateliers dans la mesure où l'exercice du mémoire s'intègre véritablement au cœur des projets menés par les étudiant.e.s.

Dans cet esprit, en complément des outils spécifiques aux disciplines associées, on peut revendiquer l'usage d'outils propres à l'enseignement en art –comme l'approche graphique et visuelle d'un sujet par exemple, ou encore le recours justifié à l'approche documentaire ou à l'essai littéraire. Ainsi, la forme finale du mémoire en école d'art peut prendre des formes non conventionnelles pour l'université. On précisera toutefois que si les aspects de recherches artistique et théorique sont menées parallèlement dans le parcours des étudiant.e.s, la réalisation d'un mémoire avec une orientation principalement théorique reste toujours possible. Dans tous les cas, la recherche doit montrer la capacité des étudiant.e.s à traiter un corpus original en relation avec l'art et ses disciplines associées; à problématiser des questions de recherche avec une méthodologie élaborée; à communiquer à l'oral et à l'écrit les résultats de la recherche.

Quels sont les objectifs du mémoire?

De façon générale, faire un mémoire est une activité très féconde en apprentissages permettant d'acquérir des compétences nouvelles et utiles au-delà du travail lui-même. Plus particulièrement, les étudiant.e.s sont amenés à construire une hypothèse de travail personnelle articulant réflexions et connaissances théoriques avec leur propre pratique artistique, en élaborant des outils méthodologiques sous-tendant la rigueur de la recherche et favorisant le développement de l'esprit critique. On y apprend à poser un regard original et réflexif sur un sujet donné, en se basant sur la récolte des sources, qui seront lues, synthétisées, analysées en les confrontant les unes aux autres puis utilisées à des fins argumentatives personnelles. Il s'agit de combiner utilement le respect des méthodes du travail scientifique avec les spécificités de la réflexion artistique, en décloisonnant le travail de la pensée discursive et celui de la pensée visuelle, plastique ou spatiale.

Au final, les étudiant.e.s seront en mesure de produire un travail écrit et personnel qui témoigne d'une capacité à identifier et à développer une question de recherche, puis à mettre en œuvre avec méthode les connaissances acquises au cours des études et durant le mémoire, selon une démarche argumentée et cohérente, avec pertinence, hauteur de vue, tout en faisant preuve d'une maîtrise des références du champ abordé.

Quel est le rôle du promoteur.trice?

Le promoteur trice fait partie du corps enseignant artistique de l'école. Dans le cadre du Master à finalité approfondie, un second promoteur trice faisant partie du corps académique d'une université partenaire de l'école (généralement l'ULB/Université libre de Bruxelles) encadre également le travail de recherche, plus particulièrement le volet théorique et méthodologique².

_

² On notera qu'à la demande de l'étudiant.e et pour un motif valable, un promoteur.trice additionnel choisi parmi les professeurs de cours généraux de l'école, peut rejoindre les deux premiers promoteurs.trices.

Tous deux ont la responsabilité de guider de façon compétente l'étudiant.e, ce qui implique généralement de :

- Apporter des informations et des éclaircissements dans le cadre du choix du sujet
- Aider à établir un état de la question et fournir une bibliographie de base
- Mettre en contact avec des personnes-ressources
- Donner des indications théoriques et méthodologiques
- Orienter vers les lieux de consultation des informations
- Suivre l'évolution de la problématique
- Établir des bilans intermédiaires et conseiller dans la planification des diverses étapes
- Relire et critiquer les premiers textes produits
- Aider à résoudre les difficultés imprévues ou interpréter les découvertes inattendues
- Vérifier le manuscrit (table des matières, etc.)
- Conseiller pour la diffusion du mémoire achevé
- Rédiger le cas échéant une lettre de recommandation pour la suite du parcours de l'étudiant.e

Cela correspond donc à une activité exigeant une disponibilité importante. Or, souvent, quelles que soient leurs compétences ou leur bonne volonté, les promoteurs trices ne bénéficient pas des disponibilités nécessaires pour faire face à toutes ces tâches, de surcroît s'ils encadrent plusieurs mémoires... Dans ces conditions, il est absolument indispensable de clarifier dès le départ les conditions de collaboration et d'en planifier les modalités.

Quels sont les outils disponibles ?

Le cours de « Méthodologie du mémoire » (prof. Éric Van Essche) s'accompagne d'un syllabus qui peut servir de guide méthodologique. Actualisé chaque année, il est disponible sous format PDF sur simple demande à l'enseignant : eric.vanessche@lacambre.be.

Des ouvrages de méthodologie existent par ailleurs dont voici une liste sommaire :

BEAUD, Michel, L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net, coll. « Grands Repères. Guides », Paris, La Découverte, 2006

FRAGNIÈRE, Jean-Pierre, Comment réussir un mémoire, Paris, Dunod, 2009

KALIKA, Michel, Le mémoire de master: piloter un mémoire, rédiger un rapport, préparer une soutenance, Paris, Dunod, 2016

OLIVIER, Lawrence et alii, L'élaboration d'une problématique de recherche. Sources, outils, méthode, coll. « Logiques sociales », Paris, L'Harmattan, 2005

PIOLAT, Annie, La recherche documentaire. Manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs, coll. « Psychologie/Théories Méthodes Pratiques », Paris, Solal, 2002

PRÉGENT, Richard, Encadrement des travaux de mémoire et de thèse. Conseils pédagogiques aux directeurs de recherche, Montréal, Presses internationales polytechniques, 2000

Enfin, le service EUReKA de la bibliothèque des Sciences humaines de l'ULB (campus du Solbosch) est à la disposition des étudiant.e.s de l'école pour explorer le moteur de recherche Cible+ (reprenant notamment le fonds documentaire de la bibliothèque de La Cambre) et les autres outils de recherche documentaire; pour élaborer des stratégies de recherche de documentation efficaces; pour présenter une bibliographie cohérente; de même que pour en savoir plus sur le plagiat et comment l'éviter (voir *infra*).

Quelles sont les étapes du mémoire?

D'abord

- Identifier un domaine de recherche
- Choisir un sujet de mémoire
- Contacter les promoteurs.trices
- Rassembler les premières sources
- Faire un état de la question
- Élaborer une problématique

Ensuite

- Réunir les sources
- Rencontrer les personnes-ressources
- Définir une méthodologie
- Faire un plan de recherche
- Conduire la recherche

Enfin

- Faire un plan d'écriture
- Rédiger le mémoire
- Présenter les résultats de la recherche devant un jury

Quels sont les critères d'évaluation?

Le mémoire est un travail scientifique, et, de ce fait, une épreuve écrite. Sa dominante est donc rédactionnelle, laquelle peut toutefois s'accompagner ou s'intégrer sous d'autres formes expressives, voire, dans le cas d'un adossement à une pratique artistique, s'accompagner d'un portfolio ou intégrer d'autres types de supports plastiques ou visuels. Dans tous les cas, l'étudiant.e doit se montrer capable de donner au travail la forme appropriée au sujet traité. Une taille indicative se situerait entre 150.000 minimum et 300.000 maximum de signes espaces compris, hors notes en bas de page, références, bibliographie et annexes.

Même si l'on peut attendre un soin particulier apporté à la forme du mémoire dans une école d'art, cette recherche formelle (mise en page, reliure, illustrations couleurs, etc.) doit naturellement reposer

avant tout sur un choix personnel qui évitera de mettre les étudiant.e.s en situation délicate sur le plan budgétaire. Au besoin, un seul exemplaire original sera réalisé, accompagné de copies pour les membres du jury.

Les critères d'évaluation sont donc variables suivant les démarches choisies, mais on peut lister quelques éléments d'appréciation auxquels il est bon de rester particulièrement attentif :

- La pertinence du sujet choisi (et de son articulation à une démarche créatrice)
- La dimension personnelle de l'engagement dans la recherche
- La capacité de traiter les données objectives par un questionnement fondé
- La capacité à se doter de méthodes (même si elles sont peu académiques ou intuitives) et de les assumer
- La capacité de distance critique et de positionnement intellectuel
- La qualité de la formulation (même dans un système langagier inventif et non traditionnel)
- La qualité de la mise en forme concrète du travail présenté (que ce soit sur le mode classique du « mémoire texte », ou sous une forme réinventée)
- La capacité à exprimer oralement devant un jury les termes et les enjeux essentiels de l'ensemble du travail, et à engager le débat suscité par la présentation du travail

Qu'est-ce qu'un plagiat?

Le plagiat, c'est l'utilisation des écrits d'autrui sans mention d'emprunt. Il s'agit donc d'un vol – prenant la forme d'un pillage d'idées et de théories appartenant à d'autres— car, en évitant de mentionner de qui elles émanent, les fraudeurs se les attribuent au détriment de leurs auteurs. Pour d'évidentes raisons, le plagiat est à lui seul une cause suffisante d'échec!

Concrètement, le plagiat, c'est :

- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien

Quel est le calendrier?

Le parcours idéal de l'étudiant.e est le suivant :

Bloc 1 du Master:

Cours de « Méthodologie du mémoire » (prof. Éric Van Essche) au Q1

- Choix du sujet et identification des promoteurs.trices (formulaire à faire signer adressé aux étudiants)
- Commencer le mémoire

Bloc 2 du Master

- Séminaire « Méthodologie de la recherche » (prof. Giampierri Pitisci) au Q1
- Poursuivre et finaliser le mémoire
- Première session : dépôt du mémoire mi-mai et défense avec jury spécifique mi-juin
- Seconde session : dépôt du mémoire mi-août et défense avec jury spécifique mi-septembre

Que disent les règlements?

Le Règlement des Études de l'école précise les aspects administratifs du mémoire aux article suivants :

Article 6, §6. Mémoire

Le mémoire est un travail théorique personnel se rapportant au travail artistique de fin d'études. Il figure en tant qu'activité d'apprentissage obligatoire au programme de certains cursus (Conservation-restauration des œuvres d'art, Espace urbain) et dans la finalité approfondie du Master, conformément à l'annexe 2 au présent règlement.

Le sujet de mémoire doit être déposé au secrétariat étudiant <u>avant le 15 novembre de la deuxième</u> <u>année du Master</u> au moyen du formulaire ad hoc. Le conseil de gestion pédagogique examine ensuite les sujets et la composition des jurys de mémoire. Si les sujets ne sont pas agréés, les étudiants doivent modifier ou compléter leur projet et le remettre au secrétariat avant le 15 janvier. Si un étudiant souhaite changer le sujet ou le titre de son mémoire, la date limite pour introduire un changement de sujet ou de directeur est le 15 mars de la deuxième année du Master.

Le Directeur désigne, sur proposition de l'étudiant, parmi les membres du personnel enseignant, le promoteur interne chargé de la guidance du mémoire. Le Directeur peut aussi désigner, sur proposition du promoteur interne, un promoteur externe susceptible de conseiller l'étudiant dans ses recherches. Cette dernière disposition est obligatoire dans le cas des étudiants en Conservation-restauration des œuvres d'art.

L'étudiant dépose son mémoire au secrétariat de l'École, en autant d'exemplaires que le fixe le promoteur, <u>au plus tard le 15 mai en première session et le 16 août en deuxième</u>

<u>session</u>. L'École en fait parvenir un exemplaire à chaque membre du jury de mémoire, dans les trois jours ouvrables qui suivent ce dépôt.

Le calendrier d'évaluation du mémoire est fixé par le Directeur, sur proposition du promoteur.

L'horaire et le lieu de cette évaluation sont publiés aux panneaux d'affichage de l'école au moins 20 jours avant la date de celle-ci.

Article 7 §7. Jurys de mémoire

L'évaluation du mémoire est faite par le jury composé à cette fin par le promoteur du mémoire. Il comporte trois membres au minimum dont le promoteur lui-même, un expert extérieur à l'École et, le cas échéant, le promoteur externe tel que défini à l'article 6\6 du présent règlement.

La présidence du jury de mémoire est assurée par le Directeur ou par le professeur titulaire du cours artistique de l'option suivi par l'étudiant.

Les modalités d'organisation des jurys de mémoire sont définies cursus par cursus, et précisées dans les descriptifs de cours qui constituent l'annexe 3 au présent règlement.

Qui contacter?

Kevin Saladé (<u>kevin.salade@lacambre.be</u>) Directeur adjoint en charge des questions pédagogiques

Éric Van Essche (<u>eric.vanessche@lacambre.be</u>) Coordinateur de la Finalité approfondie